

Commission :
COMMISSION NATIONALE
ARBITRAGE SOFTBALL (CNAS)

Président : Nicolas ROUX
Membres : Franck LAUTIER, Benjamin MILGROM,
Emmanuel MONGE

Objet : **Rapport à l'Assemblée Générale 2017**

Ce rapport fait le bilan de l'année 2016 de la Commission. Nous tenons à remercier la Commission Nationale Arbitrage Baseball qui s'est toujours montrée d'une grande aide dans l'échange d'informations ou de documents permettant notre travail.

Voici le sommaire de ce rapport d'activité de la commission pour l'année 2016 :

- 1) Composition de la CNAS en 2016, missions de chacun
- 2) Les actions de la Commission
- 3) L'arbitrage des compétitions, les désignations
- 4) La formation

1) Composition de la CNAS en 2015, missions de chacun

- Franck LAUTIER : responsable de CNAS Formation
- Benjamin MILGROM : désignations et formation
- Emmanuel MONGE : désignations et formation
- Nicolas ROUX : président de la commission et désignations

2) Les actions de la Commission

L'année 2016 a permis de poursuivre la remise à plat d'un certain nombre de documents concernant l'arbitrage, comme les règlements généraux de l'arbitrage ou les annexes financières des RGES. Ce travail a été mené en collaboration avec la Commission Nationale Arbitrage Baseball, la Commission Fédérale Réglementation et la Commission Nationale Sportive Softball.

Outre la formation (partie 4), le principal travail reste la gestion des désignations des divers championnats (voir partie 3) avec la mise en place des provisions d'arbitrage pour la première fois en softball.

3) L'arbitrage des compétitions, les désignations

La Commission a assuré les désignations pour les championnats de Division 1 en féminin et masculin et de la N1 féminine. Nous souhaitons remercier les désignateurs pour l'énorme travail réalisé.

Le format sportif a changé cette année pour la D1, deux clubs étant présents sur un terrain, se rencontrant 4 fois sur le week-end, 2 fois le samedi et 2 fois le dimanche. La N1 est restée sur un format de plateau où tous les clubs sont présents.

Le tableau joint récapitule l'ensemble des matchs des 3 championnats, ainsi que le nombre d'arbitres pour les différents matchs. Nous pouvons noter que la mécanique à 3 a quasiment pu être appliquée pour toutes les phases finales. Par contre, durant la saison régulière, 31 matchs ont été arbitrés avec seulement 1 arbitre. Cette situation pose beaucoup de problèmes car l'arbitre doit enchaîner 2 arbitrages à la plaque de suite. De plus, la situation n'est pas idéale pour juger les différentes situations de jeu. Nous tenons à remercier les arbitres qui ont accepté d'officier dans ses conditions difficiles.

	Saison régulière						Phases finales					
	Nombre de matchs	Matchs à 1 arbitre	Matchs à 2 arbitres	Arbitrages à assurer	Arbitrages assurés	Pourcentage	Nombre de matchs	Matchs à 2 arbitres	Matchs à 3 arbitres	Arbitrages à assurer	Arbitrages assurés	Pourcentage
D1 féminine	55	23	32	110	87	79,09%	2	2		4	4	100%
D1 masculine	56	8	48	112	104	92,86%	2		2	6	6	100%
N1 féminine	30		30	60	60	100,00%	6		6	18	18	100%

Cette non possibilité d'avoir 2 officiels pour chaque match reflète les grosses difficultés par la CNAS dans sa tâche de désignation. En effet, les arbitres désignés par les clubs ont rarement répondu présents (16,5 % des arbitrages assurés en D1 féminine, 23,6 % en D1 masculine) sauf pour la N1 féminine où les désignations ont pu se dérouler correctement. Afin d'y remédier, lors de l'inscription pour les championnats 2017, il sera demandé aux arbitres désignés un engagement écrit signé par l'arbitre lui-même.

Enfin, la Commission tient à remercier la Fédération Italienne de Baseball et Softball qui nous a mis à disposition des arbitres, pour la plupart certifiés ESF qui ont assurés 40 arbitrages dans le sud-est de la France.

4) La formation

CNAS Formation regroupe les trois formateurs Softball actifs que sont Franck LAUTIER (responsable), Benjamin MILGROM et Emmanuel MONGE.

L'année 2016 a été l'occasion du lancement d'une refonte des formations fédérales en collaboration avec CNAB Formation qui se finalisera pour l'hiver 2017-2018.

Par ailleurs, CNAS Formation a essayé d'organiser une formation d'Arbitre National au printemps 2016. Devant le faible nombre de stagiaires (2), elle a été annulée. Il est important que les clubs aident les potentiels candidats à franchir le cap, car le nombre d'arbitres reste trop faible pour assurer les championnats dans des conditions convenables. Une nouvelle formation sera organisée les 25&26 février 2017 (théorie) et les 18&19 mars (pratique) sur la région parisienne, ce qui devrait convenir à plus de stagiaires.

En novembre 2017, une formation d'instructeurs est planifiée afin d'actualiser le plan de formation suite à cette refonte. Elle sera obligatoire pour tous les instructeurs en activité

(dernière formation d'instructeurs en mai 2010) et bien sûr ouverte à tous les arbitres nationaux ayant eu leur diplôme depuis plus d'un an. C'est aussi une urgence car il n'y a actuellement 3 instructeurs en activité. Difficile donc de satisfaire toutes les ligues du point de vue disponibilité et proximité.

Enfin, chose déjà évoquée précédemment, la CNAS continue d'assurer un suivi des arbitres. Les membres de la CNAS sont souvent répartis sur les différents lieux des championnats nationaux ce qui permet une « supervision » même si cette dernière n'est pas toujours évidente. Nous avons pu faire des retours auprès des autres arbitres, l'objectif étant l'amélioration du niveau des officiels.